



(French version)

Mesdames et Messieurs les Ministres, Excellences,

Permettez-moi tout d'abord de rendre hommage à mes collègues d'Allemagne et d'Algérie pour l'excellent travail accompli et d'exprimer mon soutien à l'Italie et l'Afrique du Sud alors qu'ils prennent le relais.

J'aimerais également féliciter le Dr Robert Floyd pour sa nomination au poste de secrétaire exécutif de l'OTICE et l'assurer de tout notre soutien dans sa mission.

Mesdames et Messieurs,

Le TICE a été signé il y a 25 ans, mais son objectif reste plus important que jamais.

Le Traité est un des éléments constitutifs du régime de non-prolifération. La norme qu'il instaure contre les essais nucléaires reste d'une importance capitale. Nous pouvons être fiers de la coopération qui s'est instaurée. Cette coopération a permis de créer un système de surveillance international qui est l'une des méthodes les plus performantes de vérification du régime global de non-prolifération.

Néanmoins, le statu quo n'est pas acceptable. Seul un pays a continué à effectuer des essais nucléaires au 21^{ème} siècle. L'entrée en vigueur du Traité dépend de l'action de huit pays.

Cette responsabilité incombe aux huit derniers États de l'annexe 2 mais c'est également la responsabilité de tous les États parties de les convaincre de ratifier le Traité.

Nous sommes tous confrontés à un système international moins prévisible et où les acquis du régime de non-prolifération sont mis sous pression. Dans un système où l'imprévisibilité augmente, la responsabilité collective augmente également.

La récente adhésion de nouveaux membres au Traité est encourageante. Elle démontre une dynamique positive, et isole d'autant plus les Etats encore en dehors du système.

Mesdames et Messieurs,

Il n'y a qu'un seul instrument qui puisse garantir une interdiction complète des essais nucléaires. Il n'y a qu'un seul instrument qui puisse prévenir des essais cachés. Il n'y a donc pas d'alternative au TICE.

Il n'existe pas de raccourci vers un monde dénucléarisé sans entrée en vigueur du TICE. La réalisation des objectifs du Traité de non-prolifération doit passer par une entrée en vigueur pleine et entière du TICE.

La Belgique continuera à prendre ses responsabilités en soutenant et en promouvant le TICE, ainsi que les autres instruments de non-prolifération, afin de progresser vers un monde sans armes nucléaires.

+++++++

(English version)

Ministers, Excellencies,

Let me first pay tribute to my colleagues from Germany and Algeria for the excellent work accomplished and express my support for Italy and South Africa as they take over.

I would also like to congratulate Dr Robert Floyd on his appointment as the CTBTO's Executive Secretary and assure him of our full support in carrying out his duties.

Ladies and gentlemen,

The CTBT was signed 25 years ago, but its objective remains more important than ever.

The Treaty is one of the building blocks of the non-proliferation regime. The norm it establishes against nuclear testing remains of crucial importance. We can be proud of the cooperation between all States. It has enabled the establishment of an international monitoring system which is one of the most effective methods of verification of the global non-proliferation regime.

However, the status quo is unacceptable. Only one country has continued to carry out nuclear tests in the 21st century. The entry into force of the Treaty depends on the action of eight countries.

This responsibility falls on the final eight Annex 2 states but it is also the responsibility of all States Parties to convince them to ratify the Treaty.

We are all facing an international system that has become less predictable and where the achievements of the non-proliferation regime are under pressure. In a system where unpredictability increases, collective responsibility also increases.

The recent accession of new members to the Treaty is encouraging. It demonstrates a positive dynamic, as well as the growing isolation of States still outside the system.

Ladies and gentlemen,

There is only one instrument that can guarantee a complete ban on nuclear tests. There is only one instrument that can prevent hidden tests. Therefore, there is no alternative to the CTBT.

Moreover, there is no shortcut to a nuclear-free world without the entry into force of the CTBT. The objectives of the Non-Proliferation Treaty will be achieved through a full and complete entry into force of the CTBT.

Belgium will continue to assume its responsibilities by supporting and promoting the CTBT, as well as other tools of non-proliferation, in order to progress towards a world without nuclear weapons.

+++++++